



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/6/1
23 octobre 2000

ORIGINAL: ANGLAIS
FRANCAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS
SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES
Sixième réunion
Montréal, 12-16 mars 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - 2.1. Élection du bureau ;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour ;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Rapports :
 - 3.1. Groupes spéciaux d'experts techniques ;
 - 3.2. Processus d'évaluation ;
 - 3.3. Diversité biologique marine et côtière ;
 - 3.4. Diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures.
4. Espèces exotiques envahissantes.
5. Autres questions de fond :
 - 5.1. Évaluations scientifiques ;
 - 5.2. Initiative taxonomique mondiale;
 - 5.3. Diversité biologique et changements climatiques : coopération avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ;
 - 5.4. Espèces migratrices et coopération avec la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage.
6. Préparation de la septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques :
 - 6.1. Projet d'ordre du jour provisoire ;
 - 6.2. Dates et lieu de la réunion.

/...

7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.
